



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets propres

Question écrite n° 111520

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la récupération du papier usagé dans les mairies et les administrations publiques. En effet, il s'avère que si de plus en plus de collectivités locales ont lancé le tri sélectif pour leur population, leur propre mairie, leurs services administratifs et les différentes administrations localisées sur leur territoire ne s'y associent pas encore, ce qui peut paraître assez paradoxal. Dès lors, il conviendrait, avec son collègue, chargé des collectivités locales, de mener une action ciblée et spécifique de sensibilisation pour que les services municipaux et les administrations publiques puissent s'associer, avec des moyens adaptés, à la collecte de papier et des différents matériaux à recycler (aluminium, plastique, etc.). Il lui demande donc si elle compte répondre à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111520

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12320